



GRAND RAID **BCVs** SECTEUR HEREMENCE

AUX USAGERS DE LA ROUTE

Concerne	: Restrictions de parcage lors du GRAND RAID BCVs VERBIER et NENDAZ - GRIMENTZ et HÉRÉMENCE - GRIMENTZ
Date	: Vendredi 21 , samedi 22 août 2026 En cas de mauvais temps, report de la course au 23 août 2026
Secteur	: Village d'Hérémence

Nous vous rendons attentifs, par la présente, que pour la manifestation susmentionnée, les rues et places suivantes devront être libres de tout véhicule :

STATIONNEMENT INTERDIT

1. PLACE DES EMIGRES dès vendredi **21.08.2026** à 13h00
2. ROUTE DE SOUMY dès samedi **22.08.2026** à 04h00
3. PLACE DE L'EGLISE – ROUTE DU FIO dès vendredi **21.08.2026** à 17h00
4. PLACE DES RAVINS dès vendredi **21.08.2026** à 15h00

D'autre part, certaines formalités inhérentes à la course se dérouleront le **vendredi 21 août 2026** sur la Place des Emigrés.

Nous vous remercions d'avance pour votre diligence et votre compréhension.



GRAND RAID **BCVs** SECTEUR HEREMENCE

AUX USAGERS DE LA ROUTE

- Concerne** : Restrictions de circulation lors du GRAND RAID
VERBIER et NENDAZ - GRIMENTZ et HÉRÉMENCE – GRIMENTZ
- Date** : Samedi **22 août 2026**
En cas de mauvais temps, report de la course au 23 août 2026
- Parcours** : MALLIOLET - BAUDIFAYE - LES MASSES - LA CRETTE – HÉRÉMENCE
- PROLIN - CERISE - MÂCHE – RIOD – LA PLANIE – PRAPERROT -
MAYENS DES PLANS - MAQUEYBLANC - MANDELON

Nous vous rendons attentifs, par la présente, qu'afin d'assurer une sécurité optimale aux concurrents de la course de VTT susmentionnée, nous devons restreindre la circulation dans les secteurs présentant des dangers.

ROUTES FERMEES de 7h00 à 13h00

1. Rte de la FORET-DERRIERE – Rte des INDIVIS – Ch. du TUNNEL – Ch. du Clou – Ch. du Mayen de la Porte – Ch. des Puisses – Ch. des GRANGES - Ch. de l'ANCIEN STAND - Ch. de la BACHANNE – Rte des MAYENS – Rte de SOUMY

ROUTES FERMEES de 6h00 à 14h00

2. Rte PRINCIPALE – Rue de l'EGLISE – Rte du FIO – PROLIN – CERISE – GALERIE DE L'AA
3. MÂCHE Rue du VILLAGE – Ch. des RIVES – Rte de RIOD – LA POYA DE RIOD – RIOD Rte DAMOUN - LA PLANIE
4. Ch. de la PLANIE, secteur RIOD – PRAPERROT
5. Rte des BERTOLENNES – LES FOUNOUS – MAQUEYBLANC – Rte de MANDELON – MANDELON
6. LA TRAVERSEE DU VILLAGE D'HERÉMENCE SERA INTERDITE A LA CIRCULATION DE TRANSIT POUR SION ET LA GRANDE DIXENCE SERA DEVIEE PAR L'ITINERAIRE VEX – EUSEIGNE – MÂCHE.

UN SERVICE D'ORDRE SERA MIS EN PLACE. LES PERSONNES QUI L'ASSURERONT SERONT A MÊME DE VOUS RENSEIGNER (ITINERAIRE DE RECHANGE). NOUS VOUS PRIONS D'ORES ET DEJA DE VOUS CONFORMER DILIGEMMENT A LEURS ORDRES, CECI AFIN D'EVITER TOUT ACCIDENT.

D'autre part, certaines formalités inhérentes à la course se dérouleront le **vendredi 21 août 2026** sur la Place des Emigrés.

Nous vous remercions d'avance pour votre diligence et votre compréhension.